**Ordre du jour**

**Assemblée générale des membres du Comité d'action local (CAL)**

1. Mot de bienvenue du député, M. Denis Tardif;
2. Constatation du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
5. Rapport de la trésorerie ;

5. Élections aux postes :

• Président(e) de la circonscription;

• Secrétaire;

• Responsable des membres;

• Responsable du financement;

• Les autres directeurs, jusqu’à un maximum de 7.

6. Période de questions;

7. Clôture de l'assemblée et remerciements.